



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CSE: MOC

MOSAIC ANNONCE DES MISES À JOUR SUR LA SOCIÉTÉ

24 Décembre 2024 - Montréal, Québec – Mosaic Minerals Corporation (CSE: MOC) (“Mosaic” ou “La Société”) annonce quelques mises à jour au sujet de la Société et profite de l’occasion pour remercier ses actionnaires, partenaires et fournisseurs pour leur confiance tout au long de l’année 2024 et leur souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2025.

Résultats Mirabelli et Maqua

La Société annonce avoir reçu la totalité de ses résultats en lien avec les campagnes d’exploration de l’été et automne 2024 sur les propriétés Mirabelli SM et Maqua SM. Ceux-ci ne révèlent aucune teneur intéressante dans les métaux et minéraux recherchés initialement. La Direction annonce que les travaux d’exploration ne seront pas poursuivis sur ces propriétés. La Société annonce également qu’elle n’a plus l’intention de poursuivre l’exploration en lien avec le Lithium et se concentrera sur le potentiel en or de ses propriétés, notamment, [le projet Amanda](#) maintenant détenu à 100% et qui contient de nombreux indices aurifères.

Projets Lichen et 113 Nord

Mosaic annonce qu’elle a reçu la notification officielle de la part de Castlebar Capital Corporation qu’elle abandonne l’entente d’option afin d’acquérir 100% de la propriété Lichen ([voir communiqué du 11 juin 2024](#)). Mosaic reprend le contrôle de cette propriété qui comprend 282 claims couvrant une superficie totale de 15,622 hectares et est situé à environ 100 km à l’ouest du camp minier de Chibougamau. La propriété repose sur les roches volcaniques de la formation d’Obatogamau recoupées par des stocks et des plutons de composition intermédiaire. La ceinture volcanique est parallèle à deux ceintures volcaniques aurifères connues, la zone aurifère de Bachelor Lake à l’ouest et la zone aurifère d’Osisko-Windfall au sud. Les projets aurifères Nelligan et Monster Lake sont situés à l’extrémité est de la ceinture volcanique.

La Société annonce également avoir reçu la notification officielle de la part de Panther Minerals Inc (anciennement Lithium Lion Metals Inc) que cette dernière abandonne l’entente d’option afin d’acquérir 100% de la propriété 113 Nord ([voir communiqué du 5 décembre 2023](#)). Mosaic reprend le contrôle de cette propriété qui est situé dans la partie sud-est de la ceinture Abitibi Greenstone et comprend 59

cellules totalisant 3,010 hectares à l'intérieur d'une bande de 6 à 12 kilomètres de large constituée de roches volcano-sédimentaires situées entre les batholites à granodiorite-tonalite de Josselin et Montgay. Les roches volcaniques de ce groupe présentent des compositions felsiques, intermédiaires et mafiques et sont recoupées par des dykes de dunite, de gabbro et de diorite. Des formations de fer (sulfures et oxydes) et des roches sédimentaires clastiques, telles que des grauwackes et des schistes, sont également présentes. Des indices d'or, de cuivre, de nickel, de platine et de palladium ont été découverts dans cet environnement géologique à proximité du projet.

L'information scientifique et technique de Mosaic Minerals Corporation incluent dans ce communiqué de presse a été revue et approuvée par Gilles Laverdière, P.Geo, vice-président exploration de Mosaic Minerals et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 »).

À propos de Mosaic Minerals Corporation

Mosaic Minerals Corp. est une société canadienne d'exploration minière cotée à la Canadian Securities Exchange (CSE: MOC) se concentrant sur l'exploration de minéraux critiques tels que le nickel sur le territoire de la province de Québec.

Source :

Jonathan Hamel

Président et Chef de la Direction

jhamel@mosaicminerals.ca

Ce communiqué contient certaines « informations prospectives » en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables concernant l'arrangement. Les informations prospectives reflètent les attentes ou convictions internes actuelles de la Société et sont basées sur les informations actuellement disponibles pour la Société. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être identifiées par des termes tels que « peut », « sera », « devrait », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « anticiper », « croire », « estimer », « projets », « potentiel », « prévu », « prévision », « budget » ou le négatif de ces termes ou toute autre terminologie comparable. Les hypothèses sur lesquelles ces informations prospectives sont fondées comprennent, entre autres, que les conditions de clôture de l'arrangement seront remplies et que l'arrangement sera réalisé selon les modalités énoncées dans l'accord définitif. Bon nombre de ces hypothèses sont fondées sur des facteurs et des événements qui ne sont pas sous le contrôle de la Société, et rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes ou exactes. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les présentes comprennent, sans s'y limiter : le fait que les autres conditions de l'arrangement ne seront pas remplies; que les perspectives et opportunités commerciales de la Société ne se dérouleront pas comme prévu ; les variations des prix mondiaux de l'or ou de certaines autres matières premières (comme le diesel, l'aluminium et l'électricité) ; les variations des taux de change du dollar américain et d'autres devises, des taux d'intérêt ou des taux de location d'or ; les risques découlant de la détention d'instruments dérivés ; le niveau des liquidités et des ressources en capital ; accès aux marchés des capitaux, au financement et aux taux d'intérêt; les régimes fiscaux miniers ; capacité d'intégrer avec succès les actifs acquis ; les développements législatifs, politiques ou économiques dans les juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités ; difficultés d'exploitation ou techniques liées aux activités d'extraction ou de développement ; lois et règlements régissant la protection de l'environnement; relations avec les employés; disponibilité et augmentation des coûts associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre; la nature spéculative de l'exploration et du développement; les contestations sur le titre de propriété, en particulier le titre de propriété non bâtie ; et les risques inhérents aux activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière. Les risques et les inconnues inhérents à tous les projets comprennent l'inexactitude des réserves et des ressources estimées, les récupérations métallurgiques, les coûts d'investissement et d'exploitation de ces projets, et les prix futurs des minéraux concernés. La Bourse des valeurs canadiennes n'accepte aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de ce communiqué.

NE PAS DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS OU À DES SERVICES DE FIL DE PRESSE AMÉRICAINS ET NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DES TITRES DÉCRITS DANS LES PRÉSENTES.